

# LES USAGES DU TRAUMATISME HISTORIQUE

## LE CAS DE LA DÉMOCRATISATION EN ALGÉRIE

YASMINA TOUAIBIA \*

*Les révoltes arabes posent avec une acuité particulière la problématique de la transition politique et de sa gestion. L'ascension des mouvements islamistes à la suite de la libéralisation des champs politiques nationaux fait peser de sérieuses incertitudes sur l'issue du processus de démocratisation pourtant impulsé par les populations. Au plan théorique, elle fait rejaillir tous azimuts les interrogations sur la causalité du manque démocratique des sociétés arabes et musulmanes. Au travers de cette contribution fondée sur l'exemple algérien, pays en transition depuis octobre 1988, il s'agira de répondre à la nécessité de réhistoriciser les processus de changement politique pour tenter d'apporter une grille d'explication pertinente.*

« Pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? »<sup>1</sup>. Pour quelles raisons les nations arabes résistent-elles au « véritable tsunami politique »<sup>2</sup> de la démocratisation présentée comme inéluctable par la « transitologie » ?

L'analyse des processus de changement de régime ou, plus précisément, de passage d'un régime dit autoritaire à un régime qualifié de pluraliste constitue l'objet de ce qu'il est convenu d'appeler la « transitologie ». Celle-ci se propose d'établir une trajectoire

---

\* POLITOLOGUE, CHERCHEUR ASSOCIÉ AU LABORATOIRE ERMES, UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

<sup>1</sup> Salamé Ghassan, « Sur la causalité d'un manque : pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? », in *Revue française de science politique*, Paris, 1991, vol. 41, n° 3, p. 307-341.

<sup>2</sup> Pour reprendre le mot employé par Hutchinson Patrick et Schmitter Philippe C., dans un article intitulé : « Se déplaçant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord "transitologues" et "consolidologues" sont-ils assurés de voyager en toute sécurité ? » in *Annuaire d'Afrique du Nord*, Paris, 1999, vol. 38, p. 11-35.

type, de définir les étapes historiques qui conduiraient vers la démocratie. Mais elle est, par ailleurs, sous-tendue par la tentation de distinguer la voie idéale<sup>3</sup>.

Parce que née en Occident, la notion de démocratie est en effet étroitement liée à la trajectoire historique, à la pensée, à l'idéologie occidentale. L'évolution de l'expérience démocratique s'est faite à l'exclusion de l'évolution du monde oriental, arabo-musulman en particulier, et, dans certains cas, en opposition avec lui. L'expansion du modèle démocratique a pu être perçue, notamment dans les sociétés du Maghreb et du Machrek, comme synonyme de l'hégémonie occidentale tant sa définition représente un enjeu politique. La colonisation, par exemple, avec ses ambitions quasi messianiques de modernisation<sup>4</sup> et d'évangélisation<sup>5</sup>, représente incontestablement un point de contact historique violent entre sociétés occidentales et sociétés arabo-musulmanes.

Plusieurs explications ont été avancées comme causalité du manque de démocratie dans le monde arabe et musulman.

<sup>3</sup> Schmitter Philippe C., « La transitologie : art ou pseudoscience ? », in *De la condition historique des transitologues en Amérique latine et en Europe centrale et orientale*, Javier Santiso (dir.), *Revue internationale de politique comparée*, Paris, vol. 3, n° 1, 1996, p. 43. Voir également Bidégaray Christian, « Réflexions sur la notion de transition démocratique en Europe centrale et orientale », in revue *Pouvoirs, Morale et politique*, Paris, avril 1993, n° 65, p. 129-144.

<sup>4</sup> « L'universalisme occidental et son désir scientifique de tout voir, de tout comprendre, classer, reproduire, maîtriser pour progresser, conduit à établir une description hiérarchisant les terres et surtout les hommes en les classant en "races", attribuant à chacune d'entre elles des caractères bien spécifiques. Ils élaborent ainsi une échelle du progrès au sommet de laquelle se trouveraient les "civilisés" et au bas de laquelle se trouveraient les "barbares" réduits aux ténèbres, et qu'il convient donc d'éduquer, de faire évoluer pour leur grand profit et pour celui de l'humanité » : Deroo Éric, Lemaire Sandrine, *L'illusion coloniale*, Paris, Tallandier, 2006, p. 6-7.

<sup>5</sup> Évoquant la conquête de l'Algérie, les auteurs de *L'illusion coloniale* affirment : « Le gouvernement suscite un discours dans lequel la lutte contre les "Barbaresques pour demander réparation de l'honneur bafoué de la France" se livrera "au nom du tout-puissant au profit de la chrétienté" » : Deroo Éric, Lemaire Sandrine, *L'illusion coloniale*, op. cit., 2006, p. 26.

Dans l'esprit de Rousseau, résumé par Madeleine Grawitz et Jean Leca, « plus encore que la géographie ou l'économie, ce sont les mœurs qui conditionnent la démocratie »<sup>6</sup>. Dans la continuité de Rousseau, les culturalistes évoquent le caractère holistique des sociétés arabes, enfermées entre tradition et religion, ainsi que la conception patrimoniale du pouvoir pour justifier l'existence séculaire de l'autoritarisme dans ces pays.

Si l'argument de l'incompatibilité de l'Islam avec la démocratie a été présenté comme cause du manque démocratique<sup>7</sup>, c'est par le biais d'une démarche qui réduit implicitement la culture à la religion. L'Islam ayant vocation à être *din wa daoula* (textuellement : « une religion et un État ») et à régir tous les aspects de la vie d'un musulman, aucune place ne doit être accordée au libre choix en dehors des règles édictées par la *charia*<sup>8</sup>.

Les recherches sur la démocratie dans le monde arabe se libéreront partiellement du poids négatif des approches culturalistes avec, dans une perspective plus moderniste, le débat autour des prérequis<sup>9</sup> économiques et sociaux, et de la relation entre capitalisme, développement et démocratie. Dans le sillage de Charles Issawi, Martin S. Lipset, favorisant une approche fonctionnelle de la transition, soutenait que le manque démocratique arabe était dû à l'absence des

<sup>6</sup> Grawitz Madeleine, Leca Jean, *Traité de science politique : L'action politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 51.

<sup>7</sup> « L'Islam, qu'il soit intégriste ou pas, est-il compatible avec la démocratie de type occidental orientée vers les droits de l'homme et libérale ? La réponse est clairement non » : Perlmutter Amos, cité par Achcar Gilbert, « Le monde arabe orphelin de la démocratie », in *Le Monde diplomatique*, juin 1997.

<sup>8</sup> Littéralement la voie, le chemin. La *charia* est le fondement du droit musulman. Le texte coranique y fait référence (Sourate 5, verset 48 : « Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. À chacun de vous, nous avons assigné une législation (*chir'ah*) et un plan à suivre).

<sup>9</sup> Notamment à travers le concept de « *Path dependance* » ou la dépendance du sentier. Concept fondateur d'une approche selon laquelle le changement serait conditionné par des choix préalables. La trajectoire empruntée aux niveaux économique et social, par exemple, aurait des effets structurants sur les autres domaines, notamment politique.

fondements socio-économiques indispensables à l'édification démocratique<sup>10</sup>.

Le défi de libéraliser simultanément les espaces politique et économique est l'une des problématiques centrales des transitions tant dans les ex-pays de l'Est que dans une partie des pays arabes, qui ont adopté le modèle soviétique comme modèle de développement, comme l'Algérie.

Avouant leur incapacité à gérer simultanément les deux transitions, les gouvernements en place dans les pays arabes n'ont pas hésité à s'approprier la définition quasi essentialiste de la démocratie pour justifier la mise en place de réformes économiques et amorcer des programmes de libéralisation souvent anarchique, sans pour autant aller plus avant en matière politique. L'émergence de l'acteur islamiste également a justifié cette démarche.

Ghassan Salamé apporte un souffle nouveau aux recherches sur les transitions arabes en proposant de considérer la démocratie comme résultat de négociations stratégiques et de contingentements entre acteurs non démocratiques (islamistes entre autres)<sup>11</sup>. Dans son sillage, une démarche plus constructive semble émerger ces dernières années. Steven Heydemann constate l'apparition de nouveaux cadres analytiques qui sont plus à même d'aider à comprendre les réalités politiques du monde arabe<sup>12</sup>. Ces recherches ont pour objet l'instrumentalisation du discours démocratique, l'apparition de pratiques électorales pluralistes, l'émergence de formes non officielles de participation civique dans les régimes autoritaires arabes<sup>13</sup>. En dehors de ces approches,

<sup>10</sup> On retrouve ce type d'arguments au sujet des ex-pays de l'Est dans Offe Claus, « Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est », in *Revue française de science politique*, 1992, n° 6, p. 930 : « Aussi longtemps que les fondements économiques d'une société civile véritable n'existeront pas, la mobilisation politique massive de la population ne sera possible qu'autour de thèmes nationalistes ou fondamentalistes ».

<sup>11</sup> Salamé Ghassan, « Où sont donc les démocrates ? », in *Démocratie sans démocrates, Politiques d'ouverture dans le monde arabo-musulman et islamique*, Paris, Éditions Fayard, 1994, p. 7-32.

<sup>12</sup> Heydemann Steven, « La question de la démocratie dans le monde arabe », in *Critique internationale*, Paris, 2002/4, n° 17, p. 60.

<sup>13</sup> À ce propos, Cubertafond Bernard, *L'Algérie contemporaine*, Paris, Éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1999, n° 32, constate l'émergence

il paraît indispensable d'envisager une mise en perspective des périodes de transition dans le cadre du parcours historiques des sociétés concernées.

Se fondant sur le cas de l'Algérie contemporaine, la présente contribution se propose de répondre à cette nécessité de ré-historiciser le processus de changement politique et de dégager une explication pertinente concernant la carence démocratique, sans pour autant prétendre apporter une réponse unique et globale.

### **Le traumatisme historique : une tentative d'explication du déficit démocratique**

Par traumatisme historique, il faut ainsi entendre une grappe d'événements, de faits historiques traumatisants qui troublent durablement les rapports individuels et collectifs. Ce type de traumatisme est associé à des situations confuses où sévissent l'extermination, la déportation, l'expropriation, « le génocide culturel et la soumission coloniale »<sup>14</sup>. Il est de nature à bouleverser durablement la vie d'une communauté. Intégré aux éléments de socialisation de celle-ci, au même titre que la religion, la langue ou la culture, le traumatisme historique marque durablement et structure les comportements sociaux et politiques. Il se situe à l'intersection de l'expérience individuelle, du patrimoine familial et du vécu collectif.

Transposé au niveau macropolitique et dans le cadre d'un processus de démocratisation, il s'agira de démontrer que le traumatisme historique, né de la période coloniale et de la guerre de libération nationale puis perpétué après l'indépendance, pèse sur toute dynamique de changement : il hypothèque les tentatives de libéralisation politique au point d'aboutir à l'édification d'un autoritarisme à visage démocratique. La présente contribution n'aborde pas le traumatisme historique sous l'angle de ses symptômes mais comme un élément de perturbation des modèles sociaux, culturels et politiques. La problématique fondamentale de la démocratisation algérienne est celle de l'accélération/altération de la construction d'une société nationale dépourvue de

---

de régimes hybrides d'autoritarisme et de leurres démocratiques.

<sup>14</sup> Wesley-Esquimaux Cynthia C., Smolewqki Magdalena, « Traumatisme historique et guérison autochtone », rapport rédigé pour le compte de la Fondation autochtone de guérison, Ottawa, coll. « Recherche de la Fondation autochtone de guérison », 2004.

l'infrastructure d'une société civile indispensable à la démocratie, condition préalable à la réalisation de ce régime.

Pour éviter le piège d'une simplification abusive, une telle problématique nécessite de définir clairement le concept de traumatisme historique. En tant qu'événement historique brutal, subi, entraînant un ébranlement durable de la société qui en est victime, celui-ci est une conséquence directe de la situation coloniale telle que l'avait définie Georges Balandier<sup>15</sup>. Il est également le résultat de la violence réactive de la guerre de libération nationale.

Le concept de traumatisme historique a été utilisé, en science politique, dans la recherche de modèles psychopolitiques du comportement de l'électeur. Il se fonde sur le fait que la quasi-totalité des comportements humains sont déterminés, définis par l'environnement social. Dans ce cadre, la question qui divise les sociologues et les politologues est de savoir si l'individu est passif ou actif dans le processus de socialisation ou d'intériorisation des normes sociales. En somme, il s'agit de définir qui de l'homme ou du groupe prend l'ascendant sur l'autre en matière de détermination des actions et choix individuels. Ce débat a eu des prolongements dans le domaine de la sociologie électorale, notamment pour la définition de l'identification partisane avec une controverse entre deux centres de recherches américains : le centre du Michigan et l'université de Columbia.

Critique à l'égard de la théorie du déterminisme social et rejoignant ainsi la pensée individualiste de Max Weber, le centre du Michigan défend l'idée d'un individu/acteur, d'un électeur raisonnable et autonome détaché de toutes considérations déterministes historiques ou sociales.

Les travaux réalisés par l'université de Columbia, au sujet de l'influence des campagnes médiatiques sur les campagnes électorales, ont démontré que le vote reste déterminé par l'appartenance à un groupe social et que la communication

---

<sup>15</sup> Balandier, Georges, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1982. L'auteur met en évidence une situation coloniale fondée sur une perception dynamique et dialectique des sociétés colonisées. Le concept de situation coloniale « permet alors de faire la transition entre le domaine politico-historique et les domaines culturel et littéraire » ; Derguini-Touaibia Rachida, *La vie et demie de S.L. Tansi, (Le Seuil, 1979) : une fable politique, Approche sociohistorique et textuelle*, thèse de magister, lettres modernes, université d'Alger, département de langues étrangères, 1992.

politique est neutralisée par des personnalités influentes au sein du groupe. Les facteurs potentiellement déterminants, ou du moins les points d'observation dans cet environnement, peuvent être d'ordre religieux, culturel, économique, social ou encore historique.

Les conclusions des deux universités peuvent prendre une tout autre dimension si l'on tentait de les appliquer aux sociétés arabo-musulmanes, qualifiées d'holistes car englobantes et hiérarchisées.

Rejoignant les conclusions d'André Siegfried sur l'opposition des comportements politiques des habitants des cantons de l'ouest et ceux du sud-est du département de la Sarthe<sup>16</sup>, Paul Bois démontre, quant à lui, que la détermination des opinions politiques dans le milieu étudié peut résulter de facteurs historiques<sup>17</sup>. Ceci peut être transposé à la situation de l'Algérie indépendante.

L'hypothèse prendra comme point de départ le postulat selon lequel la situation coloniale telle que décrite et conceptualisée par Georges Balandier a fortement marqué le comportement politique, au sens générique du terme, de la population algérienne et de ses élites. Cette situation coloniale, par ses caractéristiques intrinsèques<sup>18</sup> et par ses manifestations les plus violentes, est un traumatisme historique évident et structurant. « Socialement, [les élites politiques algériennes] n'étaient ni organiquement constituées ni n'avaient une conscience d'elles-mêmes, ne fût-ce qu'en raison des processus d'exclusion inhérente au système colonial et de la difficulté d'émergence de forces porteuses d'une culture démocratique [...]. La colonisation a toujours étouffé

---

<sup>16</sup> Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Éd. Arman Colin, 1913.

<sup>17</sup> Bois Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Éd. Champs/Flammarion, 1978.

<sup>18</sup> Les caractéristiques de la situation coloniale sont : 1. l'instrumentalisation, incarnée par le régime du pacte colonial qui, jusqu'en 1860, soumettait l'activité économique et commerciale des colonies aux seuls droits et intérêts de la métropole ; 2. l'inauthenticité qui se définit schématiquement comme l'entreprise de justification et/ou d'occultation du processus qui opère l'instrumentalisation de la société colonisée ; 3. la globalité : la situation coloniale ne peut être appréhendée que d'une manière globale, la seule apte à rendre compte de l'interpénétration de facteurs relevant de niveaux distincts, politique économique, administratif culturel, idéologique et racial.

dans l'œuf l'émergence, la possibilité de construction de forces démocratiques et réformistes »<sup>19</sup>.

Le traumatisme historique a engendré la naissance d'une nation algérienne et a marqué, voire conditionné, l'action pour la libération nationale et les comportements politiques de l'Algérie indépendante. Par ailleurs, ce traumatisme a justifié et légitimé des choix politiques en opposition prétendue avec une idéologie coloniale et occidentale impérialiste et hégémonique.

La crise que connaît l'Algérie depuis la fin des années 1980 est révélatrice des contradictions et paradoxes quasi structurels de la nation algérienne. Le processus de modernisation engagé en Algérie après l'indépendance n'a pas opéré de rupture sensible avec les structures traditionnelles de la société. Bien au contraire, ce processus, tout comme l'édification du pouvoir, a été fondé sur ces mêmes structures, sur la survivance et l'instrumentalisation de vieilles solidarités tribales et clientélistes.

La responsabilité des gouvernements successifs de l'Algérie indépendante dans la crise des années 1980-1990 est indéniable. Elle est manifeste à travers le fait que ces gouvernements ont entretenu un modèle de transmission et d'instrumentalisation du traumatisme historique colonial afin de conserver les liens traditionnels de solidarité dans l'objectif de se maintenir au pouvoir. « La lutte de libération nationale est sans cesse sollicitée pour appeler à la cohésion nationale et légitimer la détention et l'exercice du pouvoir par les gouvernants »<sup>20</sup>.

Engagées dans le processus de modernisation économique et sociale, les élites de l'Algérie postcoloniale n'ont pas su ou voulu faire face à la modernisation culturelle. Elles ont choisi d'édifier un État et une société fondés sur le modèle soviétique à partir d'une structure étatique héritée du système colonial.

L'intégration et l'intériorisation du traumatisme historique colonial, dans des comportements culturels, sociaux et politiques, ont produit une résistance certaine, consciente ou non, à la démocratie et une légitimation de l'autoritarisme initiée par les élites de l'Algérie postindépendante.

Il ne s'agit pas pour autant, à travers ces propos, d'ériger le régime de démocratie libérale en modèle idéal de gouvernement ou d'affirmer, avec M. Fukuyama, l'avènement de la « fin de

<sup>19</sup> Naïr Sami, « Crise d'une nation », in *Confluence Méditerranée*, Paris, été 1994, n° 11. Entretien réalisé par Bernard Ravenel, p. 56.

<sup>20</sup> Benchikh Madjid, *Algérie : un système politique militarisé*, Paris, L'Harmattan, coll. « Pour comprendre », 2003, p. 9.

l'Histoire », par la propagation de ce type de régime. Il s'agit, *a contrario*, en tentant d'identifier des facteurs rationnels et intégrés du manque démocratique, de réfuter l'idée qu'une communauté ou une nation serait, pour des raisons culturelles ou religieuses hermétiquement fermée à tout idéal de citoyenneté ou d'égalité.

### **Le traumatisme historique : un élément fondateur et structurant du régime politique algérien**

La violence et l'autoritarisme, éléments déterminants de la situation coloniale, deviennent, à l'indépendance de l'Algérie, un parti pris politique et mettent directement en cause la responsabilité des élites dirigeantes ainsi que leur faillite face aux crises successives qui ont secoué le pays. D'un traumatisme à l'autre avec une brève parenthèse de démocratisation, l'Algérie renoue avec une normalité institutionnelle qui lui permet d'entrevoir comme seule perspective la consolidation du régime autoritaire et au mieux l'édification d'un autoritarisme démocratique.

La violence de la colonisation et, par là même, celle de la guerre de libération nationale, le statut particulier de l'Algérie dans l'empire colonial, ont généré un traumatisme historique évident bien que relatif pour les deux parties<sup>21</sup>.

L'étude et la mise en évidence du poids et de l'usage du passé dans l'espace national et politique algérien demeurent un enjeu au cœur de la question de la légitimation du pouvoir. Les élites politiques et « révolutionnaires », qui ont participé à la libération nationale, au combat fratricide pour l'acquisition et le monopole du pouvoir après la libération nationale, demeurent encore aux commandes de l'Algérie.

Pour l'Algérie officielle, la colonisation représente le souvenir encore vivace de grandes luttes de l'émir Abdelkader jusqu'à ce qu'il est convenu d'appeler la « révolution pour la libération nationale ». Une histoire dont on ne cesse de vanter l'exemplarité et la noblesse dans les livres scolaires<sup>22</sup> de l'Algérie contemporaine

---

<sup>21</sup> Voir à ce sujet les travaux d'Emmanuelle Comtat et d'Éric Savarese sur le traumatisme historique et le comportement électoral des pieds-noirs à l'occasion du congrès de l'Association française de sciences politiques 2007. Table ronde n° 2 : Les pieds-noirs et le vote Front national. Regards sur le modèle du « traumatisme historique ».

<sup>22</sup> Voir à ce propos les travaux développés par Lydia Ait Saadi (Institut national des langues et civilisations orientales) au sujet du passé

tout en se glorifiant de la défaite militaire infligée à une puissance aussi forte que la France. Une mémoire sélective<sup>23</sup> que l'on diffuse pour exacerber la fierté nationale et glorifier le « génie du peuple »<sup>24</sup> qui contribue à la construction de l'État-nation.

L'élément qui aura inexorablement marqué l'Algérie « française » est la naissance ou la prise de conscience d'un sentiment national autour d'une identité entre arabité et amazighité, même si elle était difficile à cerner. Cette identité a été cristallisée autour de la religion musulmane avec l'action des *oulémas*, menée par le cheikh Abdelhamid Ben Badis au début des années 1930 (qui prônait par ailleurs l'arabisme comme élément fondamental de l'identité algérienne)<sup>25</sup>. Ce fut le point de ralliement pour la construction nationale d'une population politiquement éparse<sup>26</sup> et initialement répartie en tribus : les Kabyles, les Chaouïas, les Mozabites et les arabophones<sup>27</sup>.

---

franco-algérien dans les manuels algériens d'histoire. Disponible à l'adresse : [http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/article.php3?id\\_article=31](http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=31)

<sup>23</sup> Une mémoire sélective qui omet de rappeler la devise du FLN pendant et juste après la guerre de libération : « Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous ». Cette devise causa bien des conflits et des luttes fratricides.

<sup>24</sup> Terme employé dans le préambule de la Constitution algérienne de 1996.

<sup>25</sup> La devise des *oulémas* était : « L'Algérie est ma patrie, l'arabe ma langue, l'islam ma religion » ou encore : « Le peuple algérien est musulman et aux Arabes il s'apparente ».

<sup>26</sup> Harbi Mohamed, dans un article intitulé « Le poids de l'histoire. Et la violence vint à l'Algérie », publié dans *Le Monde diplomatique*, en juillet 2002, fait remarquer qu'avant le modèle d'État-nation français, les Algériens ont connu l'État tributaire et segmentaire du système ottoman dans lequel cohabitaient un pouvoir central et des foyers locaux de pouvoir. Les populations qui désiraient se soustraire à la fiscalité du pouvoir central se retiraient dans des territoires qui lui étaient moins accessibles. C'est ainsi qu'en 1830, 200 tribus sur les 516 n'avaient plus de liens avec le pouvoir ottoman.

<sup>27</sup> Pour reprendre la typologie de Pierre Bourdieu, dans *Sociologie de l'Algérie*, *op. cit.*, 1963. Une typologie jugée restrictive par certains, à l'image de Fanny Colonna pour qui les Européens d'Algérie (Espagnols, Italiens) auraient pu être pris en compte.

La colonisation a créé un contexte d'opposition à l'étranger, indispensable à la prise de conscience et à la manifestation de l'unité et de la cohésion d'une communauté algérienne.

La violence avec laquelle s'est établi le rapport de domination entre la « France et ses sujets » en Algérie a provoqué un traumatisme paradoxalement fondateur de la nation algérienne et même unificateur de l'espace politique.

En effet, la colonisation a été, pour les populations<sup>28</sup> d'Algérie, un événement déclencheur de l'idée d'une nation algérienne, et il a stimulé le besoin d'une communauté protectrice. La situation coloniale a enclenché ou plutôt brusqué le processus d'une construction nationale.

Aussi, la situation coloniale a-t-elle inexorablement favorisé l'émergence du fait religieux, de l'islam donc, comme point de ralliement de tous les exclus de la République et de la citoyenneté.

Outre la religion, et la langue arabe qui lui est intimement liée, l'élément fédérateur qui accéléra la naissance de la nation algérienne fut la Seconde Guerre mondiale<sup>29</sup>. C'est en effet à ce moment-là que se diffusent largement, dans les milieux politiques algériens, l'idée d'une souveraineté propre et la revendication d'un parlement national.

Contrairement à l'affirmation d'Ernest Renan<sup>30</sup>, selon laquelle « une nation est avant tout une dynastie, représentant une ancienne conquête, conquête acceptée d'abord puis oubliée ensuite par la masse du peuple »<sup>31</sup>, la nation algérienne n'a pas rétabli une dynastie oubliée, mais s'est construite dans l'adversité et la lutte contre les injustices et autres violences

---

<sup>28</sup> Surtout pour les populations rurales, comme le souligne Mohammed Harbi dans « Le poids de l'histoire. Et la violence vint à l'Algérie », in *Le Monde diplomatique*, juillet 2002. Des populations au sein desquelles la violence coloniale se manifeste plus fortement.

<sup>29</sup> On se souvient de la répression des « manifestations » de Sétif, Guelma, Kherata, le 8 mai 1945 qui ont fait 45 000 morts, selon les autorités de l'Algérie indépendante, et 1 500 selon les autorités coloniales.

<sup>30</sup> Renan Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882, Conférence mise en ligne par la bibliothèque Rutebeuf à l'adresse : <http://www.rutebeuf.com/textes/renan01.html>

<sup>31</sup> Renan Ernest, « Qu'est ce qu'une nation ? », *loc. cit.*, 1882.

coloniales. Elle a été, avant tout, une revendication populaire de justice<sup>32</sup> et d'égalité<sup>33</sup> entre indigènes et citoyens français.

Dans le cas algérien, la nation n'est pas « née d'une légende » mais d'une réalité violente et d'un mythe : celui de la grandeur et de l'unité décrétée de l'empire colonial français. La situation coloniale a bouleversé les structures politiques<sup>34</sup> traditionnelles de l'Algérie en introduisant une économie spécifique : l'économie coloniale, avec pour corollaire la dépossession foncière réalisée dans le monde rural, la prolétarianisation et le déracinement dans les centres ruraux.

L'époque française de l'Algérie a été aussi celle de la formation des élites et des « leaders » politiques ainsi que des initiateurs de la guerre de libération algérienne. En effet, quand bien même ils étaient convaincus du bon fondement de l'islam politique, tous les « hommes du 1<sup>er</sup> novembre » s'inspiraient aussi de la tradition jacobine française du socialisme universaliste<sup>35</sup>. Dans le projet « d'inventer » une Algérie qui, autant géographiquement que culturellement, ne semble s'imposer que dans les esprits<sup>36</sup>, les nationalistes algériens ont pour référence le modèle français. Aussi, le système républicain fut choisi par les révolutionnaires algériens comme régime futur.

<sup>32</sup> Dans le « Manifeste du jeune Algérien » de juin 1912, publié au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1912, on pouvait lire des revendications, en contrepartie de la conscription indigène : la juste répartition des impôts ; l'affectation équitable des ressources budgétaires entre les divers éléments de la population algérienne.

<sup>33</sup> À titre d'exemple, nous citerons quelques revendications transmises le 3 juillet 1924 par l'émir Khaled, président de la Fraternité algérienne, au président Herriot : Représentation au Parlement, à proportion égale avec les Européens algériens ; Application intégrale aux indigènes de la loi sur l'instruction obligatoire, avec la liberté d'enseignement ; Application aux indigènes des lois sociales et ouvrières...

<sup>34</sup> Celles-ci étaient essentiellement fondées sur le critère du lignage. La fonction du chef de tribu cumulait celles de chef administratif et de chef spirituel.

<sup>35</sup> Stora Benjamin, *L'Algérie en 1995. La guerre, l'histoire, la politique*, Paris, Éditions Michalon, 1995, p. 20.

<sup>36</sup> Voir en ce sens, Rocherieux Julien, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », in *Sud/Nord*, Toulouse, Éditions Éres, 2001-1, n° 14, p. 27-50.

À partir d'octobre 1988, s'opère une rupture et le passage *stricto sensu* d'un régime de parti unique à un multipartisme politique et à la libéralisation des champs politique et économique peut justifier et rendre pertinent un recours à la « transitologie ».

Le régime politique algérien a pu être qualifié d'autoritaire en référence à des éléments caractéristiques comme le rejet par le pouvoir en place de toute opposition, l'absence de contestation de la « légitimité » du pouvoir, l'encadrement et le contrôle de la vie politique et de l'appareil étatique et enfin l'isolement de l'État par rapport à la société. L'emprise de l'armée sur le système politique algérien s'explique par un parcours historique marqué particulièrement par l'échec de la mise en œuvre du principe de la supériorité du politique sur le militaire, que ce soit face au pouvoir colonial ou face à l'épreuve de la conquête du pouvoir dans l'Algérie indépendante. Le fonctionnement de ce système n'intègre pas explicitement une intervention directe de l'armée dans l'élaboration du politique ou dans les structures apparentes du pouvoir. Il repose cependant sur une délégation du pouvoir politique à un président désigné ou tout au moins soutenu par l'armée avant d'être élu. L'interventionnisme de l'armée n'est direct qu'en cas de crise politique, comme ce fut le cas en 1962, en 1978 ou en 1988.

Par ailleurs, les élites dirigeantes ont toujours fonctionné par crises. Celles-ci ont débuté pendant la guerre de libération nationale<sup>37</sup>, pour continuer après l'indépendance avec, entre autres exemples, la mise à l'écart de Ben Bella, l'avènement de Boumediène, la désignation de Chadli, son départ... Finalement, la situation de crise permanente que vit l'Algérie traduit la continuité existant entre les états successifs du système social et politique.

Le contexte de crise qui a précédé l'émergence du pluralisme en Algérie, et qui a rythmé la vie institutionnelle et politique du pays depuis l'indépendance peut être assimilé à une phase préparatoire marquée d'un conflit politique qui semble insoluble, ce qui force les protagonistes à engager des réformes de libéralisation.

À partir des émeutes du 5 octobre 1988, l'Algérie connaît, selon l'expression de Michel Dobry<sup>38</sup>, « une situation de fluidité

---

<sup>37</sup> La naissance du FLN a été le résultat de la crise du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en Algérie. Les crises du FLN les plus notoires pendant la guerre de libération ont été celles qui opposaient « l'intérieur à l'extérieur ».

<sup>38</sup> Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presse de la FNSP, 1989, p. 140

politique » sans précédent. Celle-ci « représente un moment de désobjectivation du monde social caractérisé tant par une vitesse inédite des événements que par une incertitude tactique et cognitive plus grande qu'en conjoncture routinière »<sup>39</sup>.

La crise vécue à partir des années 1980 est une « crise multisectorielle » qui instaure, d'une manière plus marquée que pour les crises précédentes, une « déstructuration conjoncturelle de l'espace sociopolitique ». Dans le cas algérien, on peut effectivement parler de la mise en évidence d'une déstructuration ou d'une « a structuration » de l'espace sociopolitique, tant « l'identité algérienne s'est formée par couches successives dans des conditions qui ne favorisaient pas l'intégration de ses éléments constitutifs »<sup>40</sup>.

Au-delà de la définition des caractéristiques et des spécificités conjoncturelles de la crise algérienne, il paraît pertinent d'en déterminer les effets typiques sur le comportement des acteurs déjà présents lors de la constitution de la nation algérienne.

Sans qu'il soit question d'adhérer aux implications théoriques et idéologiques de l'approche initiée par les « transitologues », et en tenant compte des « voies incertaines de la transitologie »<sup>41</sup>, et au-delà de l'examen des dispositifs de libéralisation du régime autoritaire, il s'agit, à travers le cas algérien, de tenter de comprendre et de définir les logiques de mobilisation collective et leur rapport au contexte de fluidité politique. Ceci, dans le cadre d'une société qui reste encore fortement marquée par un traumatisme historique perpétué après l'indépendance par le développement et l'entretien d'un modèle de transmission qui affecte la structuration et l'action des mobilisations.

---

et suivantes.

<sup>39</sup> Obille Boris G., « Le travail de la signification en conjoncture de crise politique. À partir du cas des mobilisations d'écrivains en mai 1968 », Article électronique, p. 3. Article disponible à l'adresse : <http://www.afsp.mshparis.fr/>

<sup>40</sup> Harbi Mohamed, « La crise algérienne », article électronique non paginé, février 1992, disponible à l'adresse : [http://multitudes.samizdat.net/spip.php?page=imprimer&id\\_article=604](http://multitudes.samizdat.net/spip.php?page=imprimer&id_article=604)

<sup>41</sup> Ce terme est employé par Dobry Michel, « Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcation et processus de *path dependence* », in *Revue française de science politique*, Paris, vol. 50, n° 4-5, août-octobre 2000, p. 585-614.

Le traumatisme historique a agi d'abord en tant qu'élément structurant de l'espace politique de l'Algérie indépendante en faisant émerger l'islam comme principale ressource politique. En effet, l'islam a été l'élément fédérateur qui, en situation coloniale, a permis l'émergence d'une conscience commune et la mobilisation pour l'indépendance.

À partir de 1962, la religion musulmane est le fondement d'une définition essentialiste de l'identité algérienne. Instrumentalisé par le discours politique et à des fins de maintien et/ou d'accession au pouvoir, l'islam devient islamisme. Il fournit ainsi à la contestation une ressource de mobilisation et de radicalisation du mouvement de contestation. Par ailleurs, l'image de la France, ancienne puissance coloniale, demeure très présente dans le discours islamiste. Cette image est effectivement instrumentalisée à travers l'expression de *hizb franca*, le parti de la France, pour polariser les oppositions et raviver un sentiment nationaliste. En 1989, la prédominance de l'islam en tant que ressource politique, ainsi que l'unanimité qu'il sous-tend, ont conduit, sur fond de crise économique, à la libéralisation de l'espace politique algérien. Cette libéralisation a conduit à l'instauration d'un pluralisme certes, mais limité. Ce dernier permet l'émergence et/ou la résurgence de nombreux partis politiques pourtant incapables d'imposer un rapport de force significatif face au pouvoir.

Brimée, non relayée, l'opposition politique s'exprime alors au sein d'autres espaces. C'est ainsi que les médias et la presse se transforment en contre-pouvoir incongru.

Une fois le champ politique algérien libéralisé, le régime autoritaire intègre tactiquement des espaces de démocratie pour se maintenir. Il revêt ainsi l'aspect d'un autoritarisme démocratique.

Après avoir été un élément structurant, le traumatisme historique devient un cadre d'appréciation de cet autoritarisme démocratique. Ce dernier y recourt et le consolide pour assurer la permanence du système. La repossesion identitaire se présente alors comme l'un des éléments clés de cette consolidation. Elle implique l'entretien et la diffusion d'une mémoire partielle et officielle qui peut assurer l'assise d'une légitimité historique du pouvoir. Cette mémoire officielle est entretenue, dans un cas, par l'hypermnésie liée à la guerre de libération, dans un autre cas, par l'amnésie décrétée liée à la « seconde guerre » d'Algérie. Par ailleurs, la repossesion ainsi mise en œuvre ravive la contestation qui date de la période coloniale et qui est née au sein même du nationalisme algérien : la contestation identitaire berbère. Celle-

ci permet l'émergence, en dehors de toute médiation partisane, d'une structuration citoyenne.

Ainsi consolidé, le traumatisme historique devient permanent. Sa permanence s'apprécie au niveau économique par le maintien d'une conception (néo)-patrimoniale du pouvoir. Cette conception va présider à la réappropriation de l'économie. Par ailleurs, elle va persister avec le passage à l'économie de marché. Néanmoins, cette nature (néo)-patrimoniale du pouvoir va être mise à l'épreuve des mouvements sociaux et de la contestation sociale.

Ainsi présent et instrumentalisé, le traumatisme historique hypothèque-t-il de manière significative tout processus de changement et de démocratisation en Algérie ? Jusqu'à ce jour, assurément oui.

L'actualité récente des pays arabes, l'exemple de la Tunisie ou encore de l'Égypte montrent l'extrême fragilité des régimes en place et la détermination des populations à se saisir de la chose publique. À en croire l'expression officielle, « l'Algérie ne serait ni l'Égypte ni la Tunisie ». Pourtant, la contestation sociale y est bien présente. Et partout, malgré la hausse du prix du baril de pétrole, on retrouve la même dénonciation de la *hogra*, de l'abus de pouvoir. Conscient de la portée que pourrait avoir une manifestation de l'ampleur de celle de la place Tahrir, au Caire, le régime algérien tente de monnayer la paix sociale. C'est pour cette raison que le président Bouteflika annonce, dans un message à la nation, le 15 avril 2011, un certain nombre de mesures destinées à désamorcer le mouvement alors naissant.

Même si la crise de confiance est réelle, que les inégalités sont criantes, la population algérienne, épuisée par une décennie meurtrière et de graves catastrophes naturelles, ne se fait plus d'illusions sur l'issue d'un éventuel mouvement d'ampleur.

D'un traumatisme à l'autre, la résignation et la soumission de la population se renforcent. Effectivement, ce qu'il est pertinent de retenir dans le principe de traumatisme historique, ce n'est pas uniquement le fait qu'il ait été défini, pour les besoins de la présente recherche et au regard du cas qui en est l'objet, comme étant la représentation conjointe de la situation coloniale et de la guerre de libération nationale. En effet, ce qu'il est important de retenir, c'est le principe qu'un événement collectif puisse peser, plus ou moins durablement, sur les comportements et les *habitus* collectifs. Cela est d'autant plus vrai lorsque le traumatisme fournit au pouvoir politique les ressources d'un discours ou d'une légitimation.

Prendre en compte le poids du traumatisme historique dans le cadre des processus de changement politiques et sociaux ne signifie pas pour autant établir, dans une perspective déterministe, une trajectoire ou un quelconque modèle unique et qui enfermerait ainsi les processus. Dans l'exemple de la présente recherche, toutes les issues demeurent possibles.

L'actualité récente des pays arabes a bien démontré la faillite des prétentions prédictives de certaines approches. Ce qui semble certain, en revanche, c'est que les traumatismes collectifs liés aux guerres, à la violence de la domination, leurs conséquences, fournissent au pouvoir politique des ressources nécessaires à son installation ou à sa pérennisation. Mettre à l'écart un tel concept au profit d'un positivisme excessif serait, semble-t-il, se priver de riches grilles d'explication.

